



HAL
open science

IEDP - Institut d'études et de droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IEDP - Institut d'études et de droit public. 2009, Université Paris-Sud. hceres-02032149

HAL Id: hceres-02032149

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032149v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Institut d'Etudes et de droit public (IEDP)
de l'Université Paris 11



Avril 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Institut d'Etudes et de droit public (IEDP)

de l'Université Paris 11

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Avril 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Institut d'études et de droit public (IEDP)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2715

Nom du directeur : Mme Camille BROUELLE

Université ou école principale :

Université Paris 11

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

16 mars 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. André LUCAS (Université de Nantes)

Experts :

M. Loïc GRARD (Université Montesquieu Bordeaux 4)

M. Jean-Louis MESTRE (Université Paul Cézanne Aix-Marseille)

M. Sylvain SOLEIL (Université de Rennes)

M. Cyril NOURISSAT (Université de Lyon - absent lors de la visite)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Patrick CHARLOT (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Hélène PAULIAT

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Le vice-président du conseil scientifique, puis, toute la journée le Doyen Jérôme FROMAGEAU



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, 10 enseignants-chercheurs (5 PR auxquels s'ajoutent 2 émérites et 5 MCF), 3 professeurs associés, pas de chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs ; 24 doctorants.
- Nombre de HDR : 3 ; 1 MCF HDR encadrant une thèse ;
- Nombre de thèses soutenues : 10 thèses soutenues depuis janvier 2006 avec une moyenne de 2,5 par an, 4 abandons ; 10 thèses actuellement financées : 7 ATER, 2 AM, 1 bourse d'un gouvernement étranger.
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 2 (les 2 PR émérites)
- Nombre de publiants : 9

2 • Déroulement de l'évaluation

Le déroulement de l'évaluation s'est avéré très satisfaisant, l'équipe ayant très bien préparé la visite du comité. Un document complémentaire à ceux qui avaient été adressés aux membres du comité d'experts a été fourni, précisant le nombre actuel des enseignants chercheurs, le nombre de thèses en cours et de thèses soutenues, et les activités de recherches de l'IEDP, l'accent étant mis sur les recherches et manifestations collectives. Le sentiment d'appartenance à une équipe ne paraît pas très intense. En revanche, les doctorants semblent s'être totalement appropriés l'équipe et ont fait preuve d'innovations ; ils apprécient le cadre de travail, publient régulièrement des commentaires de jurisprudence française dans une revue italienne.

Le changement récent de directeur de l'équipe ne facilite évidemment pas la tâche en période d'habilitation. Mais l'équipe paraît cohérente. Elle se sous-estime quelque peu, et en tout cas, ne semble pas valoriser ses activités de recherche; la dénomination même de valorisation semble poser difficulté.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

L'équipe présente des axes de recherche lisibles, mais, comme pour les autres centres de recherches de Paris 11, on remarque l'absence de relations scientifiques avec d'autres centres, sauf peut-être partiellement avec l'équipe DSR. L'équipe souffre cruellement d'une instabilité du corps professoral, due aux mutations vers d'autres universités parisiennes et aux départs à la retraite de deux piliers de l'équipe.

L'équipe se montre très soucieuse de la politique scientifique, mais aussi et surtout de la politique doctorale. Il n'existe pas, à proprement parler, de politique globale du centre de recherche, ce qui peut s'expliquer par la fluidité des effectifs et en particulier des professeurs. Cependant, le centre publie beaucoup, y compris des actes de colloques, des journées d'études... La recherche semble cependant rester largement individuelle, même si elle paraît de très bonne qualité. L'établissement de passerelles scientifiques avec les autres équipes ou la préparation de recherches en commun pourraient pallier quelques désagréments.

L'équipe n'a pas déposé de projets en réponse aux appels d'offres nationaux (ANR) ou européens; cela peut s'expliquer par l'absence de moyens humains spécifiques, aucun personnel administratif n'étant à disposition de l'équipe.



Même si l'équipe se préoccupe d'encadrement doctoral, une difficulté majeure est à souligner: la très grosse partie des doctorants sont encadrés par des enseignants chercheurs qui appartiennent désormais à d'autres universités, et ce parfois depuis longtemps.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Il n'existe pas de sous-équipe, mais seulement des projets spécifiques parfois. La difficulté de l'équipe repose sur la volatilité du personnel enseignant.

2 axes sont privilégiés :

- Droits de l'homme et droit humanitaire (CREDHO)
- Droit comparé

5 • Analyse de la vie de l'unité

- En termes de management :

Cohérence relative de l'équipe

- En termes de ressources humaines :

Absence préjudiciable d'un personnel administratif de recherche

- En termes de communication :

Lisibilité correcte

6 • Conclusions

— Points forts :

- présence d'enseignants-chercheurs de haut niveau
- notoriété du CREDHO
- un très bon pourcentage de « publiants »
- une certaine polyvalence qui ne nuit pas à la lisibilité de certains axes de recherche
- une très bonne implication des doctorants.



– Points à améliorer :

- L'instabilité des effectifs, la faible implication des maîtres de conférences et le départ récent à la retraite de deux « locomotives scientifiques » font naître des inquiétudes sur l'avenir de l'équipe, et notamment du CREDHO.
- Il semble, par ailleurs, que la recherche soit plutôt le résultat d'initiatives individuelles que d'une démarche collective, ce qui nuit sans doute à l'homogénéité des productions scientifiques.
- On note un réel problème d'encadrement des thèses (sur 24 inscrits, 3 seulement sont encadrés par des enseignants en poste) ainsi qu'une absence de collaboration avec l'Institut Charles Dumoulin (pour le droit des contrats) et avec le CEI (pour le droit de l'environnement).

– Recommandations :

- Il est vraiment souhaitable de clarifier la liste des enseignants chercheurs qui appartient effectivement à l'équipe, car on remarque que des noms apparaissent plusieurs fois dans les différents centres de Paris 11. De plus, des liens scientifiques doivent être tissés entre certaines équipes, pour éviter un sentiment d'hétérogénéité et de dispersion dans la recherche.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	A	B	B	B

Le Président de l'Université Paris-Sud 11

à

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Orsay, le 22 juillet 2009.

N/Réf. : 271/09/GCo/LM/LS

Objet : Rapport d'Évaluation Unité n° EA 2715
N° S2100012437

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le seize juillet dernier, le rapport d'évaluation de l'unité de recherche « Institut d'Etudes et de Droit Public » - IEDP – EA 2715, et je vous en remercie.

L'université prend bonne note de l'appréciation et des suggestions faites par le Comité.

Les points à améliorer seront discutés avec le directeur d'unité dans un esprit constructif pour l'avenir de la recherche à l'université.

Le manque de personnel administratif sera abordé plus largement dans le cadre du site de l'UFR Jean Monnet.

La Directrice, Mme BROUELLE, après avoir lu le rapport nous a signalé ne pas avoir de commentaires particuliers à apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

Guy COURRAZE
Président

